



## Rapport du maire sur les faits saillants du rapport financier 2023, du rapport du vérificateur externe.

Comme le prévoit l'article 105.2.2 de la *Loi sur les Cités et Villes*, c'est avec plaisir que je vous présente mon rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2023 adoptés lors de la séance extraordinaire du Conseil tenue le 20 novembre 2023.

### Le rapport du vérificateur

Selon le rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, « les états financiers consolidés donnent une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de ses gains et pertes de réévaluation, de la variation de ses actifs nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public », à l'exception d'une réserve sur les « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations ».

### Les états financiers au 31 décembre 2023

Les revenus de fonctionnement de la Ville ont été de 6 837 965 \$ pour l'année financière 2023 et de 6 008 853 \$ pour 2022. Les charges ont été de 6 510 633 \$ en 2023 incluant le remboursement de la dette. Un montant de 489 863 \$ a été affecté aux activités d'investissement et un montant de 146 767 \$ à la réserve financière et fonds réservés, ce qui nous donne un déficit de 309 298 \$ pour les activités de fonctionnement de l'année 2023.

Pour les activités d'investissements, c'est plutôt un surplus de 375 307 \$ qui ressort dû au transfert de l'activité de fonctionnement et à des revenus de taxes et de subventions plus élevés.

### Les principales dépenses en immobilisations sont :

- L'achat d'un compresseur, d'un outil de désincarcération, la transformation d'un camion et l'achat de divers équipements pour le service Incendie ;
- Pour les travaux publics, l'achat d'une camionnette, d'une paveuse, d'une gratte pour la chargeuse sur roues, la construction d'un abri à sel, le trottoir sur la rue Principale, le prolongement de l'aqueduc sur la rue Principale et divers équipements pour le service d'aqueduc et d'égouts ;
- Au niveau des loisirs, la rénovation du local pour les jeunes à côté de l'hôtel de ville, l'installation d'un Pumptrack près du CCMD, l'amélioration du parc au Domaine Bois-Joli et les frais des différents professionnels pour la préparation des plans et devis du nouveau centre sportif avec patinoire couverte.

## Fonds de roulement

La Ville dispose d'un montant de 600 000\$ pour emprunter au fonds de roulement les deniers dont elle peut avoir besoin de financer, entre autres, des dépenses en immobilisations. Le fonds non engagé au 31 décembre 2023 est de 379 882,18 \$. Le Conseil de ville peut emprunter à ce fonds et ainsi éviter un financement à long terme.

## Les réserves financières

Par le passé, une réserve financière a été créée pour le financement des dépenses futures relatives à l'aqueduc et les égouts. Au 31 décembre 2023, le montant total de ces réserves financières s'élève à 82 622 \$. Une réserve financière a dû être créée en 2022 en prévision des élections générales de 2025, le montant réservé est de 20 000 \$, soit 10 000 \$ par an.

## La dette nette à long terme

	2023	2022
Dette à long terme	4 161 914 \$	3 914 439 \$
Activités d'investissement à financer	405 016 \$	780 323 \$
Activités de fonctionnement à financer	- \$	- \$
Passif au titre des avantages sociaux futurs	- \$	- \$
Sommes affectées au remboursement de la dette à long terme	(2 176 277) \$	(1 629 573) \$
Quote-part dans l'endettement total net à long terme		
Organismes contrôlés	- \$	- \$
Municipalité régionale de comté	411 193 \$	485 552 \$
Endettement total net à long terme	2 801 846 \$	3 550 741 \$

La dette nette a donc baissé de 21,1 % par rapport à 2022.

## Traitements des élus

Comme tous les employés, les élus ont reçu une augmentation de leur rémunération de 2,5 % par rapport à 2022, soit 28 877 \$ pour le maire et 10 470,58 \$ pour les conseillers. L'allocation de dépenses est équivalente à la moitié de la rémunération.

## Conclusion

La situation financière de notre Ville se porte très bien, notre niveau d'endettement net est enviable par rapport à d'autres villes. Nous continuerons à travailler ensemble afin de la conserver tout en offrant des services de qualité. La collaboration de tout un chacun est essentielle. Ce rapport sera publié sur notre site Internet et dans le prochain Saint-Antonin en bref.

Michel Nadeau, maire